



ASUS | BUSINESS

Les garanties offertes par ASUS Business



ASUS Business vous propose différents niveaux de garantie

1. La garantie constructeur

La fiabilité de nos solutions permet une utilisation pérenne de nos produits et une longévité importante appréciable dans le secteur professionnel.

ASUS Business prévoit quand même une garantie constructeur pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat du produit.

2. La garantie ASUS Premium Care

Les services ASUS Premium Care vous offrent l'assurance d'une protection maximale en cas de dommage intervenant après la période couverte par la garantie standard constructeur.



ASUS Premium Care

ASUS Premium Care propose différents niveaux de couverture pour satisfaire vos besoins :

- Extension de garantie allant de 3 à 5 ans
- Protection des dommages résultants d'un accident
- Service d'intervention sur site
- Service de couverture pour la batterie

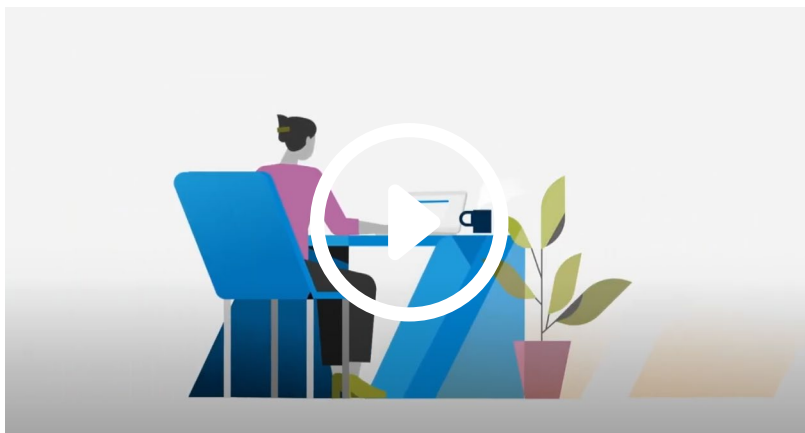
Découvrez l'ensemble de notre offre ASUS Premium Care [sur cette page.](#)

3. Le programme ZenCare

Pour votre plus grand confort, Asus Business a développé une garantie supplémentaire appelée ASUS ZENCARE sur certains produits éligibles.



En cas de panne technique de votre ordinateur portable, ASUS prend en charge la réparation et le remboursement de la machine en question **sans frais supplémentaire de votre part.**



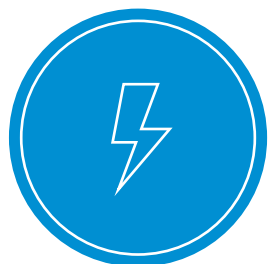
Retrouvez toutes les informations Zencare [sur la page dédiée.](https://zencare.asus.com)

Les procédures SAV



ASUS Business vous accompagne en tout temps grâce à sa prise en charge SAV

Nos équipes sont à votre disposition pour vous aider à prendre en charge les produits cassés / en panne de nos clients communs. Pour offrir à nos clients communs une prise en charge premium, nous avons imaginé des procédures SAV dédiées à chaque cas rencontré.

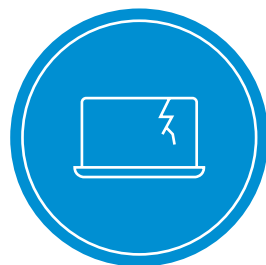


Panne au déballage

Le client a 14 jours après la date d'achat pour vous solliciter. Vous aurez alors une demande à faire via un formulaire en ligne. Si une panne est constatée, le produit est remboursé par un avoir grossiste.

Casse au déballage

Le client a 48 heures après la date d'achat pour vous solliciter. Vous aurez alors une demande à faire via un formulaire en ligne. Si une casse est avérée, un avoir grossiste vous sera envoyé.



Manque au déballage

Le client a 48 heures postachat pour vous solliciter. Une demande devra être envoyée à l'adresse suivante : **acf_solcom@asus.com**.

Celle-ci sera prise en charge directement par le siège qui vous réexpédiera, l'accessoire manquant.

ASUS Business vous accompagne en tout temps grâce à sa prise en charge SAV

Retrouver sans plus attendre, l'ensemble des procédures de SAV [sur notre page ASUS Business.](#)

Le support ASUS Business est également à votre disposition :

Par téléphone



01 70 94 50 60
Du lundi au samedi
De 9h00 à 18h00

En ligne



www.asus.com/fr/support/
Via notre chat en ligne ou via
formulaire de contact